# Collectivités en PCAET : consultez dès maintenant votre questionnaire

Mis à jour le 28 février 2019

Faisant suite à la mise en ligne fin 2018 du site officiel de dépôt des PCAET "Territoires et Climat", nous vous proposons de l'explorer sous l'angle du formulaire obligatoire "cadre de dépôt".

### La plateforme "Territoires et Climat"

La plateforme nationale « Territoires et Climat », gérée par l'ADEME, est à la fois l'outil officiel à utiliser pour le dépôt des PCAET et un centre de ressources sur les démarches climat des collectivités.

**Plus d'infos sur sa mise en ligne**

### Le formulaire "Cadre de dépôt"

Lors du dépôt de leur PCAET par les collectivités, **certaines informations contenues dans le plan devront être renseignées obligatoirement via un formulaire en ligne**. Il faudra pouvoir répondre à toutes les questions ; une bonne raison pour prendre connaissance du contenu de ce formulaire dès que possible !

La trame du formulaire, appelée "**Cadre de dépôt**", en déjà en ligne sur la plateforme sous la rubrique "Déposer mon PCAET" : https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/605-223

## Découvrez d'autres contenus similaires

- **COP 21, et maintenant ?**
- **Webinaires PCAET**
- **COP21 ET MAINTENANT ? Prise de température...**
- **Transition(s) 2050. Choisir maintenan...**

  Enregistrer
- **Retour sur le forum ouvert PCAET**
- **Zoom sur l'évaluation environnementale des...**

- **Les informations utiles à l'élaboration de...**
- Le 03.11.2020

  **Journée régionale des PCAET 2020**

- **Zoom sur le PCAET de la MEL**
- **Evaluation du réseau régional des PCAET**
- **Le Cerdd au service des PCAET**
- **Pour les PCAET, la distance n’arrête pas l...**

## Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire